



RIOM LIMAGNE & VOLCANS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Séance du conseil communautaire Mardi 05 novembre 2024 à 18h30 à MOZAC LISTE DES DELIBERATIONS

(Article L. 2121-25 du CGCT)

(Affiché le 13 novembre 2024)



Le mardi 05 novembre deux mille vingt-quatre à 18h30, le conseil communautaire s'est réuni à la salle l'Arlequin à MOZAC, suite à la convocation qui lui a été adressée le 30 octobre 2024, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Etaient PRESENTS :

Mme ABELARD Nathalie, M AGBESSI Eric, M BARBECOT Jacques, M BEAURE Nicolas (*du rapport n°13 à 26*), M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BOISSET Jean-Pierre, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, Mme CHEVALLIER Sarah, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, M IMBERT Didier, M JEAN Daniel, M MAGNET Fabrice (*du rapport n°06 à 26*), M MAGNOUX André, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, M PECOUL Pierre, Mme PIRES-BEAUNE Christine, M PONCÉ Stéphane, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M RESSOUCHE Bruno, M ROUGEYRON Denis, Mme ROUSSEL Sandrine, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, M VILLAFRANCA Grégory, M WEINMEISTER Nicolas, **titulaires.**

Mme TISSANDIER Isabelle, **suppléante.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M AYRAL Jean-Paul *a donné pouvoir* à M MELIS Christian,
- M CHAUVIN Lionel *a donné pouvoir* à M BONNICHON Frédéric,
- Mme DUPONT Laurence *a donné pouvoir* à M THEVENOT Laurent,
- Mme HOARAU Catherine *a donné pouvoir* à M HEBRARD Jean-Pierre,
- M MAGNET Fabrice *a donné pouvoir* à M MICHEL Didier (*du rapport n°01 à 05*),
- Mme MARTINHO Corinne *a donné pouvoir* à M GRENET Roland,
- Mme NIORT Nathalie *a donné pouvoir* à M BOUCHET Boris,
- Mme PERRETON Régine *a donné pouvoir* à M RAYMOND Vincent,
- Mme VEYLAND Anne *a donné pouvoir* à Mme BERTHELEMY Hélène.

- M DUCHÉ Dominique, conseiller communautaire unique de LUSSAT, remplacé par Mme TISSANDIER Isabelle, conseillère communautaire suppléante.

Absents :

- M BEAURE Nicolas (du rapport n°01 à 12),
- Mme LAFARGE Anne-Catherine,
- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie.

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M VERMOREL Pierrick

Les conseillers intéressés suivants :

- M CHASSAING Pierre, lors du rapport n°17 ;
- M CHAUVIN Lionel, qui a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric, lors du rapport n°18 ;

n'ont pris part, ni au débat, ni au vote.

Ci-après la liste des délibérations examinées par le conseil communautaire, dans leur ordre de présentation :

Rapport n°00 - Projet loi de finances 2025 : motion

Le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : M REGNOUX Marc), adopte cette motion.

CULTURE – PATRIMOINE

Rapport n°01 - Éducation Artistique et Culturelle : Convention Territoriale à l'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) 2025-2030

Adopté à l'unanimité.

ENFANCE - JEUNESSE

Rapport n°02 - Accueil de Loisirs Sans-Hébergement de Saint-Laure – séjours hiver et printemps 2025 : tarifs

Adopté à l'unanimité.

URBANISME

Rapport n°03 - Acquisition de la parcelle ZO 17 à Volvic issue d'une succession vacante

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°04 - Ancien EHPAD– parcelle cadastrée AD 138p à Ennezat : acquisition

Adopté à l'unanimité.

FINANCES

Rapport n°05 - Décision modificative n° 2

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°06 - Pacte financier et fiscal de solidarité : attribution de fonds de concours communautaires aux communes membres :

06.01 – Chanat-la-Mouteyre

Adopté à l'unanimité.

06.02 – Charbonnières-les-Varennes

Adopté à l'unanimité.

06.03 - Ennezat

Adopté à l'unanimité.

06.04 – Marsat

Adopté à l'unanimité.

06.05 – Les Martres-d'Artière

Adopté à l'unanimité.

06.06 – Riom

Adopté à l'unanimité.

06.07 - Saint-Bonnet-près-Riom

Adopté à l'unanimité.

06.08 – Saint-Ours-les-Roches

Adopté à l'unanimité.

06.09 - Surat

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°07 - Budget annexe Eau potable : admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Adopté à l'unanimité.

COMMUNICATION

Rapport n°08 - Appel à projets pour les subventions aux manifestations d'envergure : règlement d'attribution

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°09 - Manifestations organisées pendant « RLV en fête » 2024 : attribution de subventions

Adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

Rapport n°10 - Education à l'Environnement et au Développement Durable – appel à projets « Devenez Eco-acteur » : approbation du règlement

Adopté à l'unanimité.

ECONOMIE

Rapport n°11 - Supérette du Couriat - bail commercial : autorisation de signature

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°12 - VEGEPOLYS VALLEY - Convention d'objectifs entre Riom Limagne et Volcans et l'association VEGEPOLYS VALLEY pour les années 2024 – 2025- 2026

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°13 - Pépinière d'entreprises et de logements de Volvic – tarifs : modifications au 1er janvier 2025

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°14 - Convention de partenariat 2024 avec l'Association pour la Promotion de Riom (APR) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy de Dôme – 2024 : avenant n°1

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°15 - Appui à la création et à la reprise d'entreprises : conventions avec les associations ADIE, Réseau Entreprendre, Boutique de gestion, France Active Auvergne et Appuy Créateurs

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°16 - Aides aux Très Petites Entreprises (TPE) – règlement du dispositif : modifications

Adopté à l'unanimité.

HABITAT

Rapport n°17 - Opération d'acquisition en VEFA de 8 logements intermédiaires à Ménétrol, Lotissement Bourrassol, rue du 14 juillet : garantie d'emprunt auprès de la Banque des Territoires du prêt n° 161993 pour le compte d'ASSEMBLIA

Conformément à l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT) :

- M CHASSAING Pierre,
ne prend part, ni au débat, ni au vote.

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°18 - Opération de construction en centre-bourg de 6 logements à Chambaron-sur-Morge, Ruelle de la Cure : aide financière à OPHIS

Conformément à l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT) :

- M CHAUVIN Lionel, *qui a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric*,
ne prend part, ni au débat, ni au vote.

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°19 - Programme Local de l'Habitat 2019-2025 - bilan triennal 2020 – 2022 : approbation

Adopté à la majorité des suffrages exprimés (1 contre : M DUBOIS Gérard ; 7 abstentions : M BOUCHET Boris ; M DE ABREU Jérôme ; Mme NIORT Nathalie *qui a donné pouvoir à M BOUCHET Boris* ; Mme PERRETON Régine *qui a donné pouvoir à M RAYMOND Vincent* ; M RAYMOND Vincent ; M RESSOUCHE Bruno ; M VILLAFRANCA Grégory).

EAU – ASSAINISSEMENT

Rapport n°20 - Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA) de la Basse Limagne - désignation des représentants de RLV : modification

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°21 - Règlement du service d'eau potable : modifications

Adopté à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

Rapport n°22 - Tableau des effectifs : actualisation au 1er décembre 2024

Adopté à l'unanimité.

Rapport n°23 - Recrutements de contractuels non permanents pour 2025 :

- Création d'emploi pour accroissement temporaire d'activité ou pour remplacement
- Contrats d'engagement éducatif (CEE)

Adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

Rapport n°24 - Rapports annuels 2023 retraçant l'activité des EPCI auxquels RLV adhère : rapport du syndicat Territoire d'Énergie du Puy de Dôme

Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activité établi par le syndicat Territoire d'Énergie du Puy de Dôme pour l'exercice 2023.

Rapport n°25 - Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur les comptes et la gestion de RLV sur les exercices 2017 et suivants : bilan annuel des actions entreprises suite aux observations reçues

Le conseil communautaire prend acte du rapport « Suivi des recommandations – Actions entreprises suite aux observations de la Chambre Régionale des Comptes ».

**Rapport n°26 - Délégations données par le conseil communautaire conformément à l'article L. 5211-10
du code général des collectivités territoriales : précision en faveur d'une délégation**

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

< > < > < > < > < >

L'ensemble des délibérations adoptées fait l'objet d'une publication sur le site internet de RLV.
La clôture de la séance officielle a ensuite été prononcée par le Président de séance à 20h35.

Riom, le 13 novembre 2024,

Le Président,
« par délégation du Président »
La Directrice Générale des Services,


Emmanuelle FOUILLADIEU

